

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 23 octobre 2025

### **Tricératops, mosasaures : des fossiles et ossements de dinosaures découverts par les douaniers de Caen et Poitiers**



**Les saisies portant sur des dinosaures se poursuivent : la douane française continue d'intercepter des fossiles et ossements de dinosaures d'une grande valeur scientifique.**

**La Douane de Poitiers a remis la semaine dernière un lot de ces vestiges immémoriaux à l'université de Poitiers. Fin août des pièces d'une valeur de 112 570 € étaient découvertes par les douaniers de Caen. Les services douaniers restent vigilants face aux trafics de biens culturels et paléontologiques. Avec l'appui du MNHN, des universitaires et des scientifiques, les services douaniers demeurent pleinement mobilisés face aux trafics de biens culturels et paléontologiques, un marché illégal en expansion qui témoigne d'une prédation de la rareté au détriment du bien commun et du patrimoine scientifique.**

#### **Des ossements authentiques de Tricératops saisis par la douane à Caen**

Le 6 août 2025, les agents du pôle contrôle du bureau de douane de Caen ont procédé au contrôle documentaire puis physique d'une déclaration d'importation d'objets de collection en provenance des États-Unis, d'une valeur de 112 570 €. Les analyses menées par un expert local ainsi qu'un spécialiste du CNRS ont confirmé qu'il s'agissait d'ossements authentiques de **Tricératops**, comprenant notamment une partie de corne et de collerette. Ces biens archéologiques sont soumis à justificatifs d'importation, de détention, et de circulation, que l'importateur n'a pas pu produire. En conséquence, les agents ont procédé à la **saisie de ces ossements de dinosaures** et ont notifié une **infraction de saisie de marchandises prohibées** à l'importateur.

#### **Des fossiles de mosasaures remis par la douane à l'Université de Poitiers**

Le 16 octobre 2025, les douaniers de Poitiers ont remis à l'Université de Poitiers un ensemble de spécimens de crânes, vertèbres et dents fossilisés de mosasaures, prédateurs marins du Crétacé. Leur saisie avait été réalisée le 1er novembre 2023. Ce jour là, les douaniers contrôlent un véhicule sur l'A10 et y découvrent plusieurs dizaines de fossiles (dents, partie de squelettes, etc.). Là encore, les deux personnes à bord du véhicule ne peuvent présenter aucun justificatif attestant de la légalité du transport. Les marchandises sont consignées puis sont saisies en l'absence de manifestation des propriétaires. Suite à des expertises du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris confirmant leur authenticité, il a été décidé de céder à titre gracieux ces fossiles à l'Université de Poitiers.

#### **Des dents de dinosaures interceptées à Menton**

Enfin, le 27 janvier 2025, lors d'un contrôle sur l'A8 les douaniers de Menton avaient découvert 9 dents de dinosaures dans des colis transportés par un camion espagnol. Ces fossiles datent de 70 millions d'années, selon un paléontologue mentonnais. Ils circulaient en direction de l'Italie.

**Ces saisies témoignent de la mobilisation des services douaniers, en lien avec les experts scientifiques, pour préserver le patrimoine naturel et culturel mondial. En 2024, la douane a réalisé 60 constatations ayant permis la saisie de plus de 22 000 biens culturels.**

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- Album photos ossements Tricératops saisis à Caen : <https://flic.kr/s/aHBqjCubB8>
- Album photos fossiles Mosasaures et remise à l'université de Poitiers : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/98P8x4Xt4y>
- Communiqué & album photo de la saisie de dents de dinosaures par les douaniers de Menton : [cliquez ici](#)

*Visuels libres de droits sous réserve d'indiquer le crédit : DOUANE FRANÇAISE*

Contact presse :

Service de presse de la douane : Tél : 01 57 53 42 11 / 4318 / 4718 / 4714 / 4889  
[presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)